



- ✂ Diplôme nécessaire pour ouvrir son propre salon de coiffure.
- ✂ Examen terminal ponctuel.

ACCÈS À LA FORMATION

- Après l'obtention du CAP Coiffure, de la Mention complémentaire ou une activité professionnelle - **sur 1 an en scolaire.**
 - ↳ Cours dispensés sur 1 an répartis en moyenne sur **2 ou 3 journées de cours par semaine suivant le planning.**

EMPLOIS VISÉS

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité comme **employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure**, dans le **secteur du spectacle**, de **la mode**, dans les entreprises de **production et de distribution de produits capillaires**. Il y occupe des postes de **chef d'entreprise, manager, coiffeur, responsable technique.**

PROGRAMME

MATIÈRES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES

- Technologie
- Gestion de l'entreprise
- Physique appliquée
- Arts appliqués
- Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité
- Pratique professionnelle : forme, couleur-coupe, optionnelle (événementielle ou système pilo-facial)
- Biologie-Chimie

MATIÈRES GÉNÉRALES

- Français et Histoire – Géographie
- Langue vivante en option : anglais



| € TARIF DE LA FORMATION | € TARIF PACK MATÉRIEL |
|--|--|
| <p>2850 €</p> <p><i>Formation éligible au CPF</i></p> | <p>Pack théorique NAC + 1 tête malléable couleur femme + 1 tête malléable coupe femme + 1 tête malléable chignon + matériel entretien pilo-facial et chignon : tarif communiqué lors de l'inscription</p> |